

5 juin 2023

Message aux agents

Election des représentants du personnel au conseil médical ministériel :

Appel à candidatures - Portez-vous candidat !

Un appel à candidature est lancé auprès **des fonctionnaires (titulaires, stagiaires) appartenant au corps électoral des comités sociaux d'administration (CSA) ministériel et d'administration centrale**, afin de renouveler la représentation du personnel devant le conseil médical ministériel en formation plénière. Cette instance se réunit une fois par mois sur le site de Varenne.

Le conseil médical en formation plénière est une instance consultative que l'administration saisit avant de prendre certaines décisions administratives au regard de la situation médicale des agents (mise en retraite pour invalidité, imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle si une circonstance ne permet pas d'établir le lien entre le service et l'accident ou la maladie).

Si vous souhaitez représenter vos collègues au sein de cette instance, en veillant à ce que leur situation médicale soit bien prise en compte lors de l'examen de ce dossier, n'hésitez pas à vous porter candidat.

Vous êtes candidat. Comment proposer votre candidature ?

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire d'inscription en ligne, **accessible via les liens suivants à partir des navigateurs Chrome ou Edge** :

- candidat pour la liste élue par le CSA-M : <http://enquetes.ac-sg.agriculture.gouv.fr/index.php/288527?lang=fr>
- candidat pour la liste élue par le CSA-AC : <http://enquetes.ac-sg.agriculture.gouv.fr/index.php/953385?lang=fr>

Cet appel à candidature est lancé à compter du **5 juin 2023**. Les candidatures devront être envoyées au plus tard le **15 juin 2023**.

Pour en savoir plus sur le conseil médical ministériel ou sur les élections des représentant du personnel de cette instance :

- lien vers l'article en Une de l'Intranet MASA: <https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/conseil-medical-ministeriel-appel-a-candidature-a24177.html>
- lien vers l'article en Une de Chlorofil : <https://chlorofil.fr/systeme/emplois/intranet-maa/csl-medical>
- lien vers la note de service relative à l'organisation de la désignation des représentants du personnel en formation plénière des conseils médicaux : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-362>